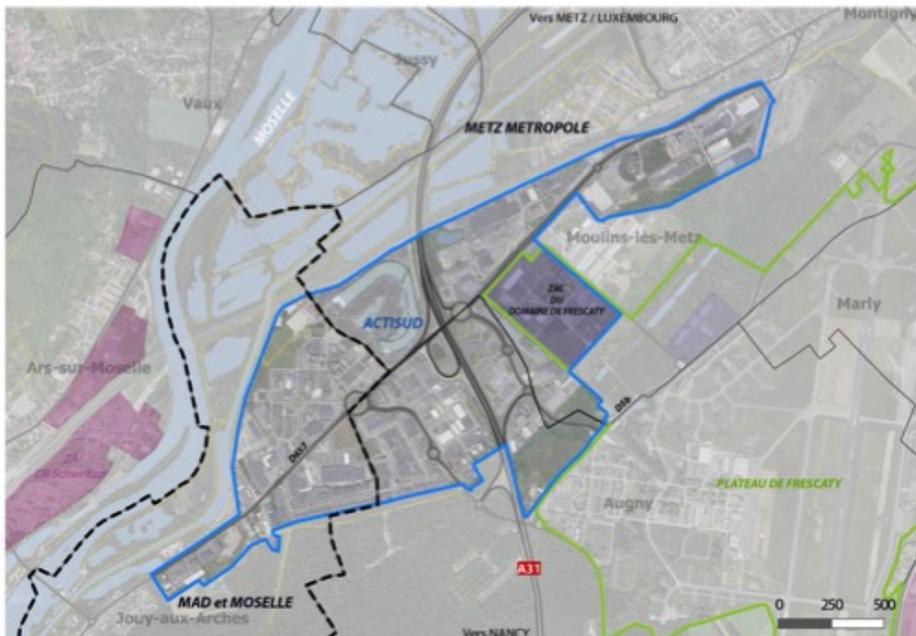


## Nouvelle démarche d'écologie industrielle et territoriale à Metz Une zone propice au développement de démarche d'économie circulaire



La zone commerciale Actisud, couverte par Metz Métropole et la communauté de communes Mad et Moselle, rassemble des activités à domaines variés qui se répartissent sur 200 hectares et font de ce territoire **la seconde plus grande zone commerciale française**. L'artisanat, l'industrie et le tertiaire cohabitent ainsi sur cette zone située au sud de l'agglomération messine, sur les communes de Moulins-lès-Metz, d'Augny et de Jouy-aux-Arches.

Développée dans les années 1970-1980, **la redynamisation de la zone et la transition économique et environnementale sont deux enjeux prioritaires qui ont mené les collectivités à initier une démarche d'écologie industrielle et territoriale (EIT)**

### Le recours à une méthodologie innovante et reconnue

Par son expertise, **Idée Alsace a été retenu pour accompagner la mise en place de cette démarche à destination des entreprises et structures situées sur Actisud** ; via le recours à une méthodologie dynamique et créatrice d'une culture de coopération.



Initiée par Metz Métropole et la communauté de commune Mad-et-Moselle, l'objectif final de cette méthode est le déploiement de synergies entre entreprises. Sur une durée de dix mois, trois axes en permettront la mise en oeuvre :

- **Phase 1** : La réalisation d'un diagnostic du territoire et la mobilisation des acteurs économiques d'Actisud ;
- **Phase 2** : La détection des flux de la zone et de l'identification de synergies potentielles possible par la mise en réseau des entreprises, commerces et industries d'Actisud ;
- **Phase 3** : Une veille active sur les opportunités de pérennisation de la démarche

Cette démarche fait partie intégrante d'une étude de requalification de la zone et succède à plusieurs travaux de réflexions déjà menés sur cette zone :

- Les « [Ateliers Territoire Economique](#) », ayant fait émerger des stratégies d'avenir pour l'évolution économique de la zone, et intégrant pleinement les entités commerciales ;
- Une réflexion collective des acteurs économiques d'Actisud sur l'entretien, la propreté, la gestion des déchets de la zone, etc.

### **Des opportunités de collaborations**

Les entreprises, commerces et industries d'Actisud pourront identifier de nouvelles opportunités de collaboration lors de plusieurs rendez-vous, permettant par la suite de générer des synergies à gains économiques, environnementaux, sociaux sur des sujets aussi variés que :

- **Énergie-Eau** (optimisation des consommations énergétiques, récupération de chaleur, réutilisation de l'eau, etc.),
- **Logistique, Équipements** (transports mutualisés, partage d'équipement) entre entreprises, optimisation du foncier (salles de réunion, entrepôts, parking, etc...) et services mutualisés (achats groupés, etc.),
- **Matières** (réutilisation des chutes de production, réduction des gaspillages, valorisation des déchets et développement d'activités nouvelles), etc.,
- **Ressources humaines** (synergies métiers, savoir-faire complémentaires, emplois partagés, prêts de salariés, etc.)
- **Etc.**

### **Pour plus d'informations**

**Coline TAVERNIER - chargée de mission écologie industrielle et territoriale chez Idée  
Alsace**

Ligne directe : 03 88 33 36 57

Courriel : [coline.tavernier@ideealsace.com](mailto:coline.tavernier@ideealsace.com)

---

- [Retourner à la newsletter Idée Alsace de février 2019](#)